



Type de demande d'autorisation
Déclaration de travaux

Nature du projet

Pose d'un bardage bois de couleur vert amande

Environnement

Zone résidentielle dans un paysage urbain hétérogène

Avis

Favorable

Projet de ravalement de façades d'une maison individuelle

L'environnement de la maison concernée est marqué par sa vocation résidentielle et par la présence de maisons très différentes les unes des autres, que ce soit du point de vue de leur implantation, de leur gabarit, de leur forme ou de leur style.

Le projet de ravalement consiste à poser un bardage bois vertical, sur les quatre façades de la maison, dans un ton vert amande.

Contexte réglementaire : Plan d'Occupation des Sols (pas de prescription particulière interdisant les bardages)



Avis du CAUE : la grande diversité du bâti constitue le caractère principal du paysage de la rue. La maison considérée, très différente de ses voisines, contribue comme les autres à faire la particularité du lieu. Le projet de poser un bardage bois sur ses façades ne fera qu'accentuer sa singularité et le caractère de la rue. En ce sens, elle ne sera pas de nature à porter atteinte à son environnement.

RÉALISATION : RÉGIS JANOVEC - JUIN 2006